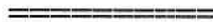




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MISSION PERMANENTE DE LA FRANCE
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
A GENEVE**

**Intervention de M. Nicolas NIEMTCHINOW,
Ambassadeur, Représentant permanent de la France
auprès des Nations Unies à Genève
et des organisations internationales en Suisse**



101ème session du Conseil de l'OIM

Genève, le 28 novembre 2012

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs,

La France s'associe pleinement à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne.

Monsieur le Président,

● Comme le Directeur Général l'a déjà souligné, les crises auxquelles nous devons aujourd'hui faire face sont de plus en plus nombreuses et d'une complexité croissante. **Les mouvements et migrations d'urgence sont devenus l'une des composantes récurrentes de ces crises. L'OIM a su se mobiliser en réponse à cette évolution** et nous l'en félicitons.

Les expériences du séisme en Haïti et de la crise libyenne nous ont permis de tirer les leçons des mécanismes de réponse mis en place.

Le cadre opérationnel de réponse aux crises migratoires découle naturellement de cette approche.

En répertoriant les activités à mettre en œuvre par l'OIM dans les différents secteurs, à la fois avant, pendant et après la crise, il permet d'apporter davantage de cohérence et de prévisibilité à la réponse de l'OIM. C'est pourquoi nous le soutenons.

Nous espérons que ce cadre facilitera également **la coordination avec les partenaires** pour répondre aux nombreux défis qui jalonnent la réponse aux crises. Nous espérons aussi qu'il permettra d'améliorer l'accompagnement des migrants **au-delà de la phase de crise** afin de favoriser une réponse aux besoins de long terme.

● Le **Dialogue de haut niveau sur la migration et le développement** est une autre échéance pour laquelle l'expertise de l'OIM est essentielle. Bien que le Dialogue se tienne à New York, il est important que l'expérience de l'organisation puisse enrichir la préparation de l'échéance. Nous soutenons donc le projet de résolution présenté au Conseil pour adoption à cette fin.

● S'agissant des **ressources de l'organisation pour mettre en œuvre ses activités**, la France a pris la mesure de la tension à laquelle l'OIM doit faire face entre l'augmentation de son budget opérationnel et la croissance nominale zéro retenue pour la partie administrative. La France continuera de participer activement au **Groupe de travail sur la réforme budgétaire** qui doit notamment permettre d'identifier des sources alternatives de financement.

● Enfin, concernant **la gestion de l'organisation**, nous remercions l'OIM pour le suivi de la mise en place du **Comité consultatif pour les questions d'audit** qui a fait état de ses travaux lors du dernier Comité permanent.

Par ailleurs, ayant pris note de la **préoccupation du Comité de l'Association du personnel quant à certaines pratiques en matière de gestion des ressources humaines**, notamment s'agissant de leur transparence, la France souhaite que la mise en œuvre de la stratégie des ressources humaines 2012-2015 puisse pleinement répondre à ces inquiétudes.